

# *ALESIA = CHAUX DES CROTENAY*

## *PREMIÈRE ESQUISSE DES TRAVAUX ROMAINS*

### *À L'OUEST DE L'OPPIDUM*

*Cette note a pour objet de présenter les résultats acquis, au cours de l'été et de l'automne 1995, dans le cadre du programme préalablement fixé, à savoir : «Détermination au plus près de la ligne de circonvallation, tout particulièrement à l'ouest de l'oppidum où cette ligne devrait être plus fortifiée qu'ailleurs pour se protéger plus efficacement contre l'armée de secours qui ne pouvait venir que de l'ouest.»*

*Le travail, même au stade préliminaire, est loin d'être terminé. Nous jugeons toutefois les résultats obtenus suffisamment importants pour être présentés, et cela avec plusieurs objectifs :*

- *montrer que les recherches sont poursuivies et qu'elles progressent dans le bon sens,*
- *montrer qu'il y a encore beaucoup à faire et susciter ainsi de nouvelles bonnes volontés,*
- *faciliter la programmation et l'organisation des futures campagnes de reconnaissance.*

*L'objectif initial était axé sur le tracé de la circonvallation, sa position paraissant jusqu'à maintenant fort imprécise, d'où une certaine lacune pour la présentation générale du site et la synthèse de l'ensemble de l'affaire ALESIA.*

*Nous nous limitons dans cette note à la partie occidentale du site, située à l'ouest de la Lemme et à l'ouest de la Saine, à l'aval du confluent avec la Lemme. Par contre, nous ne nous limiterons pas à la simple ligne de circonvallation, nous croyons utile de faire un essai de synthèse des connaissances acquises sur le secteur, aussi bien pour la contrevallation que pour la circonvallation. Monsieur Aymard effectuera un travail analogue pour le secteur au sud de l'oppidum. Il restera à entreprendre un travail semblable à l'est de l'oppidum pour compléter le travail déjà effectué au nord-est par Monsieur Claude Allard.*

*Nous osons ainsi espérer qu'à condition de bien répartir le travail pour la prochaine campagne 96, nous pourrions avoir pour fin 1996 une bonne esquisse de l'ensemble des «travaux césariens» tout autour de l'oppidum, et nous serions alors en mesure de pouvoir désigner les zones prioritaires pour l'exécution de nouvelles fouilles archéologiques.*

Les vestiges encore visibles de «travaux césariens» liés au siège d'Alésia sont essentiellement des «murs» et des «fossés». Ils sont visibles dans la mesure où on les cherche, ce qui n'est pas toujours facile vu la topographie tourmentée d'une part, et la couverture forestière d'autre part. Cependant les murs sont généralement très bien placés pour justifier qu'il s'agit bien d'ouvrages militaires de défense.

Les observations que nous avons pu faire, au cours de l'été et de l'automne 1995, nous amènent à classer les murs en cinq catégories :

- Les murs à rattacher à la contrevallation proprement dite; on les trouvera a priori dans les secteurs où l'oppidum n'est pas protégé naturellement par des gorges.
- Les murs qui ceinturent les postes fortifiés (castella) occupés rapidement tout autour de l'oppidum dans les premiers jours du siège.
- Les murs qui dans des zones particulières protègent ou soutiennent ce que nous appellerons «la voie de circulation rapide» autour de l'oppidum.

- Les murs à rattacher à la circonvallation proprement dite; dans certains secteurs, à Chatelneuf par exemple, on peut imaginer plusieurs lignes de circonvallation.

- Enfin les murs qui constituent des défenses avancées; ces murs sont situés à l'avant de la ligne principale de circonvallation. Ils ont été exécutés, parfois assez loin de l'oppidum, dans la dernière période d'attente de l'armée de secours. On va les trouver dans les principaux vallons par où pouvait s'envisager une arrivée possible de l'armée de secours. Ces défenses avancées sont en parfait accord avec le discours de Critognatos (B.G. VII.77) :

«Pensez-vous donc que ce soit pour leur plaisir que les Romains s'exercent chaque jour là-bas, dans les retranchements de la zone extérieure ? Si vous ne pouvez, tout accès vers nous leur étant fermé, apprendre par leurs messagers que l'arrivée des nôtres est proche, ayez-en pour témoins les Romains eux-mêmes : «car c'est la terreur de cet événement qui les fait travailler nuit et jour à leurs fortifications.»

En étroite relation avec ces différents murs et dans un souci de clarté, nous allons construire notre exposé autour de cinq chapitres :



- la contrevallation.
- les postes fortifiés (castella)
- la voie de circulation rapide autour de l'oppidum
- la circonvallation
- les défenses avancées

## I - LA CONTREVALATION

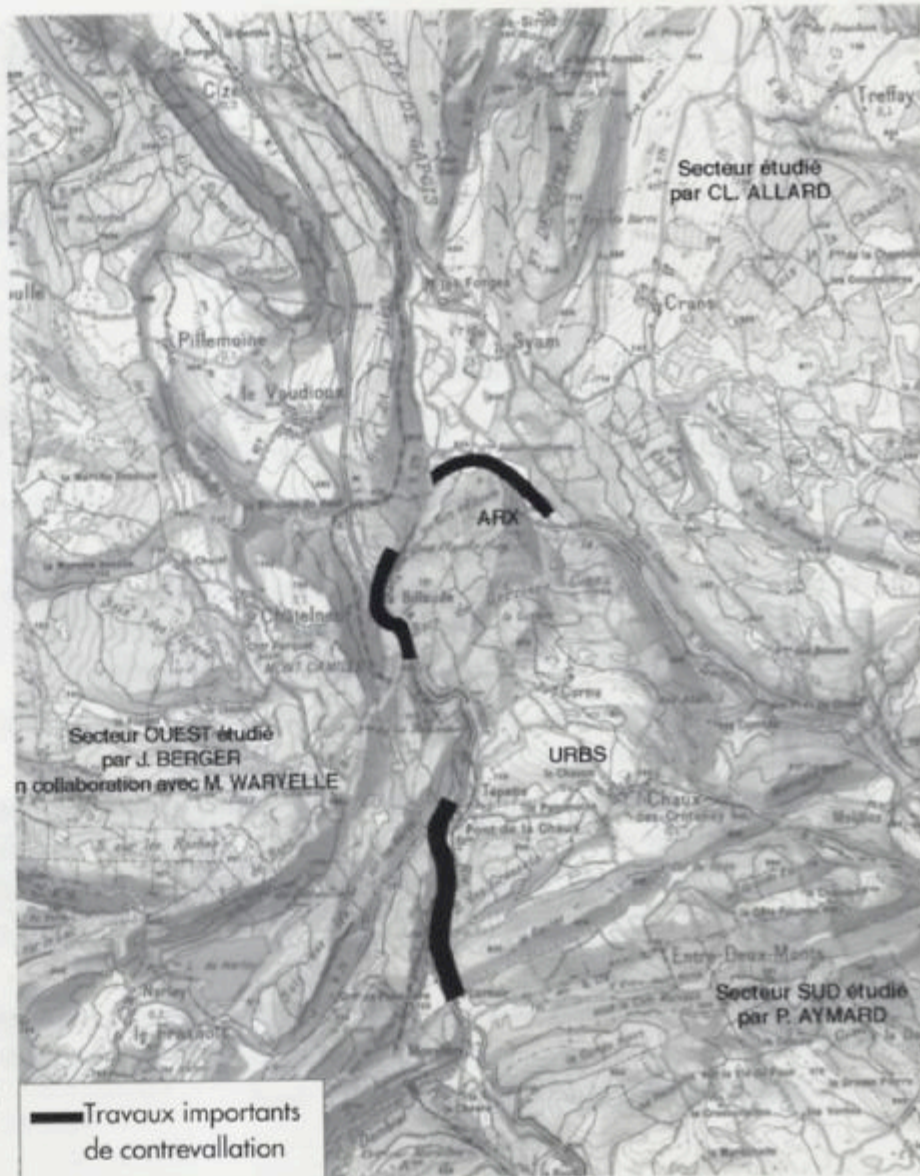
Pour assurer le blocus de l'oppidum, la contrevallation nécessitait des travaux importants là où l'oppidum n'était pas naturellement protégé par les gorges de la Lemme ou de la Saine.

Outre la plaine de 3000 pas devant l'oppidum (Syam), il y a à l'ouest de l'oppidum deux secteurs qui méritent des travaux particuliers pour empêcher toute sortie de l'oppidum, ce sont :

- le secteur de la Billaude entre le pont Jean Tournier à l'amont et la cascade de la Billaude à l'aval. C'est au voisinage du pont que l'antique route de Genève pénètre sur l'oppidum. Sans avoir réellement prospecté l'endroit, nous avons aperçu des vestiges de mur. Le secteur a certainement beaucoup souffert de l'aménagement routier actuel, mais cela ne doit pas empêcher d'envisager un examen détaillé du secteur, d'autant plus que la voie que nous appelons «de circulation rapide autour de l'oppidum», doit passer ici relativement près de la contrevallation.
- le secteur compris entre Pont de la Chaux et Morillon, au sud-ouest de l'oppidum. Notons que c'est à Pont de la Chaux que se situe l'accès le plus facile à l'oppidum. C'est très probablement du côté du Cernois-Morillon que la cavalerie gauloise a pu quitter l'oppidum, avant que la contrevallation bloque définitivement toutes les sorties possibles.

Tout le long de ce tronçon bien des vestiges de la contrevallation sont encore visibles. Nous rattachons à la contrevallation le mur de terre (débris morainiques) très important qui barre le vallon emprunté par la route du Frasnois (D75), à environ une centaine de mètres du carrefour où se trouve l'hôtel des Lacs. Ce mur, véritable barrage, fait face à une des sorties principales de l'oppidum qui était empruntée par une route antique. Dans l'environnement immédiat de cet ouvrage on remarque :

- une plate-forme prolongeant l'ouvrage au nord de la route du Frasnois.
- les fondations d'un mur solide, immédiatement derrière l'ouvrage en terre.
- les vestiges du mur de contrevallation se rattachant à cet



ouvrage au sud. Ce mur peut être suivi, presque sans discontinuité, jusqu'au Cernois.

- au nord de l'ouvrage en terre, plusieurs murs et fossés semblent exister à l'intérieur ou derrière le hameau de la Chaux. Un relevé détaillé du secteur serait à faire.

## II - LES POSTES FORTIFIES (CASTELLA)

(B.G. VII-69) «On avait construit en bonne place 23 postes fortifiés... de fortes garnisons les occupaient.» Il n'est pas difficile d'imaginer que ces 23 postes étaient répartis autour de l'oppidum et occupaient plus particulièrement les sommets au plus près de l'oppidum. Pour le secteur ouest qui nous intéresse dans cette note, un simple examen de la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup> permet de dresser la liste des zones où furent probablement installés ces postes.

Du nord au sud nous avons :

- la crête du bois de la Liège,
- l'ensemble La Fullie-Rocher de la Baume-La Basevière
- les Belettes
- les Crétets
- le Morillon.



Les légions romaines en déplacement avaient l'habitude chaque soir d'installer leur camp et de le protéger en le ceinturant par un fossé et une levée de terre ou de pierres (agger), il est donc certain que lors de la prise de position sur les différents sommets autour de l'oppidum, un des premiers travaux des Romains aura été de ceinturer leurs positions par des murs de pierres (vu la nature rocheuse du terrain). Passons donc en revue les différentes zones listées ci-dessus.

#### La Crête du Bois de la Liège

Un mur part à hauteur de la cascade de la Billaude et, prenant la direction du nord, on peut le suivre sur environ deux kilomètres, protégeant le flanc ouest du Bois de la Liège. Sur le flanc est, la crête domine la plaine de Syam d'environ 150 m. Le rebord du massif est constitué par une falaise de calcaire quasi verticale qui ne nécessite pas un mur supplémentaire de protection pour les troupes installées sur les sommets. Il est incontestable que c'est tout particulièrement de cette ligne de crête que les soldats romains pouvaient encourager de la voix les combattants de la plaine.

#### L'ensemble de La Fullie-Rocher de la Baume-La Basevière

Il s'agit d'un ensemble majeur qui a dû être occupé par les Romains très rapidement. M. Berthier place un camp principal sur l'esplanade de «La Fullie». Il est certain que cette esplanade est naturellement bien protégée :

- très fortes pentes au nord-est et à l'est,
- fossé profond de «La Fougemaille» au nord et à l'ouest,
- falaise du massif du «Rocher de la Baume» au sud.

Le massif du Rocher de la Baume domine l'esplanade de La Fullie d'une centaine de mètres, le Rocher de la Baume constituait un excellent poste pour observer ce qui se passait sur l'oppidum d'Alésia.

Si nous avons rattaché le massif de «La Basevière» au Rocher de la Baume, c'est parce que tout cet ensemble est protégé à l'ouest par un mur que nous avons suivi dans sa totalité sur environ 1.300 mètres, depuis le coin sud-ouest de l'esplanade de La Fullie jusqu'à proximité du carrefour (cote 786) «Route Pont de la Chaux-Chatelneuf» et «Route forestière de la Grande Plaine» (photo n° 1)

Ce mur devait certainement se prolonger vers le sud-est, mais il a dû être détruit par l'aménagement de la route D 40. Il y aurait lieu de rechercher la fermeture du secteur un peu plus à l'est.

#### Les Belettes

Dans cette zone il faut inclure la source de la Renvoise au nord et le château d'eau de Chaux des Crotenay au sud. Nous ne connaissons pas suffisamment ce secteur pour pouvoir en parler de manière très précise. Plusieurs tronçons de murs ou de fossés ont été mis en évidence dans ce secteur, en particulier le tronçon dénommé



par certains «L'Archéodrome» où on peut suivre sur au moins une centaine de mètres un ensemble constitué d'un fossé, d'une berme et d'un mur. Cette zone mériterait une étude détaillée.

#### Les Crétets

Les sommets montrent bien des traces d'aménagement. Sur le flanc oriental on est à proximité de l'oppidum à un endroit où la Lemme coule paisiblement. Le secteur est protégé face à l'oppidum par un mur continu que nous avons rattaché à la contrevallation proprement dite. De place en place, on devine des emplacements de tours. Nous n'avons pas prospecté encore le flanc ouest de ce massif. Nous pouvons toutefois signaler l'existence d'un mur au sud-ouest du massif et la possibilité de protéger le flanc ouest en inondant le bas-fond du vallon emprunté par la route du Frasnois.

#### Le Morillon

Ce massif a une grande importance pour la fermeture du coin sud-ouest de l'oppidum. Côté nord il est ceinturé par un mur le long de la prairie du Cernois, mur que nous attribuons à la contrevallation. Côté est le massif est bien protégé, naturellement, par une falaise. Côté ouest le massif se prolonge très loin jusqu'au Pic de l'Aigle, nous aurons l'occasion d'en reparler plus loin.

Le flanc sud du Morillon a une grande importance, nous faisons déboucher au sud-est du massif, face à un gué de la Lemme, la voie de circulation rapide autour de l'oppidum. A cet endroit passe également la vie de la Serre qui par la rive gauche de la Lemme permet d'atteindre le pays du Grandvaux. Il y a là une zone qu'il faudra examiner en détail avant d'entreprendre éventuellement des fouilles archéologiques.

### **III - LA VOIE DE CIRCULATION RAPIDE AUTOUR DE L'OPPIDUM**

Descendant un jour du Rocher de la Baume, à une centaine de mètres avant d'arriver à l'entrée du château Parquet nous avons été intrigués par un surcreusement du chemin, comme s'il recoupait la trace d'un fossé assez large.



Curieusement le profil du bas côté nord du chemin présentait une section en V non moins intrigante. Un sentier de grande randonnée empruntant ce semblant de fossé, nous nous y engageons, et environ 400 mètres plus loin, débouchant dans une prairie, le sentier se poursuivait, direction plein nord, pour traverser la prairie entre deux murs magnifiquement construits, protégés aujourd'hui par une végétation arbustive. Nous avons alors imaginé qu'on se trouvait en présence d'un chemin qui avait été construit en prévoyant une protection pour circuler rapidement en toute sécurité.

En arrivant près des premières maisons de Chatelneuf, le chemin se divise en deux branches, l'une toujours plein nord semble se raccorder au fossé de «La Fougemaille», l'autre oblique vers l'ouest et pénètre dans Chatelneuf. Nous n'avons eu aucune peine à identifier la carrière d'où provenait les pierres (falaise à une cinquantaine de mètres à l'est).

Dès le jour de cette découverte, nous avons imaginé qu'on devait être en présence d'un tronçon de voie qui permettait de se déplacer facilement d'un «castellum» à un autre. Ce n'est que plus tard que nous avons réalisé qu'il devait y avoir une «voie de circulation rapide» facilitant les déplacements d'un point à un autre tout autour de l'oppidum.

A priori cette voie devait obligatoirement se situer entre les lignes de contrevallation et circonvallation. Cette voie était finalement susceptible de nous servir de fil conducteur dans la recherche des lignes de circonvallation.

Où en sommes-nous aujourd'hui ? (rappelons que nous nous limitons dans cette note à la partie ouest de l'oppidum)

Fixons notre point de départ au camp principal de César, installé sur la terrasse supérieure de la Plaine de Syam, et essayons de nous déplacer du nord au sud en contournant l'oppidum par l'ouest.

Pour rejoindre la rive gauche de la Lemme et les secteurs du Vaudioux et de Chatelneuf, il n'y a pas beaucoup de possibilités. Il faut déjà passer la rivière, à l'aval du confluent Saine-Lemme, mais sans trop s'en éloigner. Nous avons imaginé un moment que les deux bandes parallèles, qui apparaissent dans la plaine rive gauche sur certaines photos, pouvaient être la trace du passage fortement protégé de notre voie (voir photo page de couverture). Fin octobre 1995, ayant eu l'occasion de venir dans le secteur, nous n'avons pu voir aucune trace de passage de la rivière dans le prolongement des deux bandes, par contre, les eaux étant relativement basses, et les berges ayant été nettoyées de toute végétation, nous avons pu voir très nettement plus en amont, l'endroit exact où la voie traversait la rivière.

Les vestiges de la voie sont très visibles sur la rive gauche, à l'amont immédiat de la traversée de la rivière, la voie est protégée de l'érosion sur une vingtaine de mètres par un

perré apparemment très ancien (pierres sèches non taillées).

Ce tracé est d'ailleurs indiqué comme ancienne voie romaine sur la figure page 177 du livre *Alésia* de MM. Berthier et Wartelle. Les deux bandes parallèles, qui se trouvent 150 à 200 mètres plus en aval, sont très probablement la trace des fortifications qui fermaient la plaine de 3000 pas au sud, face à l'extérieur (ligne de circonvallation).

La rivière passée, la voie monte obligatoirement vers la Billaude, protégée par les gorges profondes de la Lemme. Nous n'avons pas recherché pour le moment le tracé précis de la voie à cet endroit. On peut imaginer qu'il suit sensiblement le tracé de la D 279 actuelle.

Au sud du carrefour «D 279-RN 5» on remarque, à l'ouest de la route, au fond d'une petite prairie, un passage aménagé qui permet d'accéder à une terrasse alluviale, et, de là, au chemin qui, après le passage sous le viaduc du chemin de fer, se sépare en deux branches, l'une vers le sud-est qui permet de rejoindre directement le secteur «Les Belettes» et Pont de la Chaux, l'autre vers le nord-ouest qui permet de rejoindre le fossé de la Fougemaille et ensuite Chatelneuf et le Rocher de la Baume.

De Chatelneuf une voie entre deux murs facilitait l'accès, vers le nord-ouest, du secteur «Les Sauges», vers le sud-est par contre elle passait entre le Mont Camille et l'ensemble du Rocher de la Baume, entre le Poste Romain et la Basevière, et, de là, une branche partait vers le lac de Narlay et une autre vers Pont de la Chaux, ou plutôt vers le «mur-barrage» appelé par certains le «Barrage à poissons».

## LE BARRAGE-ROUTE

Arrêtons-nous un instant sur ce fameux ouvrage que nous devrions appeler dorénavant BARRAGE-ROUTE et non BARRAGE A POISSONS.

A notre avis cet ouvrage est à classer parmi les vestiges du siège comme un des plus spectaculaires.

En un an notre interprétation de cet ouvrage a beaucoup évolué, tout d'abord il nous avait rappelé les murs cyclopiens qui ceinturent l'urbs «ALESIA» si bien que nous imaginions, vu sa situation géographique, qu'il pouvait s'agir d'une défense avancée de l'antique ALESIA, très vraisemblablement utilisée par les Romains au sein de la circonvallation. Au premier abord l'importance de la construction pouvait faire douter qu'elle puisse avoir été effectuée pendant le déroulement du siège.

Ayant mesuré la distance de l'ouvrage par rapport au carrefour de l'Hôtel des Lacs à Pont de la Chaux, soit approximativement 700 mètres, il ne faisait alors plus de doute pour nous que cet ouvrage faisait partie de la circonvallation.

Ce n'est qu'au cours de l'été 1995, guidé par l'idée de la





nécessité d'une voie de circulation rapide autour de l'oppidum, que nous avons compris qu'il s'agissait en fait d'un barrage-route, d'où la largeur énorme de l'ouvrage au sommet (6 à 7 mètres) et la nécessité de consolider avec de grosses pierres, aussi bien le parement amont que le parement aval. On remarquera que les pierres ne sont pas brutes de carrière, mais grossièrement taillées. Au cours de l'automne, nous avons repéré la carrière d'où proviennent les pierres (extrémité nord-est de la falaise du Mont des Ifs). Un simple regard sur la carte au 1/25.000<sup>ème</sup> IGN montre bien que la falaise a été amputée d'un bon morceau. Le pâturage de Panesière, entre la falaise et la route mérite une attention toute particulière, la carrière elle-même était probablement protégée par une ligne de fortifications.

Pour accéder au barrage-route, coté nord, deux chemins offrent cette possibilité, ils sont mentionnés sur la carte au 1/25.000<sup>ème</sup> IGN, de part et d'autre de la butte cotée 730. Ces deux chemins rejoignent au nord la route actuelle de Pont de la Chaux à Chatelneuf, le chemin le plus à l'ouest se raccorde probablement avec la voie venant de Chatelneuf, au pied de l'ancien poste romain, l'autre chemin, à l'est du précédent, se raccorderait plutôt avec la voie venant directement de la Billaude, suivant une direction sensiblement nord-sud.

Coté sud du barrage, la voie de circulation rapide part plein sud, en longeant le vallon sur environ un kilomètre, afin de contourner le massif "Les Crétets". Ce vallon était probablement inondé lors du siège. La voie bifurque ensuite vers le sud-est, en direction de la prairie du Cernois qu'elle atteint à l'aplomb du viaduc de la voie ferrée.

La prairie du Cernois est cernée par un mur que nous attribuons à la contrevallation, il est probable que la prairie était truffée de pièges et qu'il était donc difficile de rejoindre Morillon directement par la plaine.

Nous avons repéré et parcouru le tracé de la voie qui permet de contourner le Morillon par l'ouest et qui débouche, à l'est du massif, pratiquement à hauteur d'un gué permettant la traversée de la Lemme. Une prairie entourant une

grande demeure isolée se trouve sur la rive droite de la Lemme, la prairie butte à l'est sur les contreforts de la côte "sous Malvaux", là où la route N 5, quittant la vallée de la Lemme, amorce la montée dans les gorges, vers le moulin des Truites Bleues. En bordure de la prairie et immédiatement sous la route nationale, il y a une splendide plate-forme circulaire incontestablement construite de main d'homme et très probablement base d'une tour de défense ou d'un lanceur d'engins. L'ouvrage n'est bien visible que de la prairie, la plate-forme supérieure étant juste à hauteur de la RN 5 et couverte de sapins, si bien que vu de la route on peut penser qu'il s'agit du dernier contrefort de la côte "sous Malvaux". Cet ouvrage pourrait faire partie de la première ligne de circonvallation (celle de 14.000 pas).

A hauteur de cet ouvrage et de l'autre côté de la RN 5, on retrouve un mur en lisière de forêt semblant protéger un chemin pratiquement abandonné qui permet, au bout de 200 à 250 mètres, de rejoindre le chemin mentionné sur la carte au 1/25.000<sup>ème</sup> et qui, avec une direction sensiblement nord-sud franchit le côté "sous Malvaux" et permet d'accéder à la Combe Noire.

Par la Combe Noire, il n'y a aucune difficulté pour atteindre la Vie du Four. Si nous avons repéré et suivi un mur de circonvallation au sud du Bois de Combe Noire, nous n'avons pas, pour l'instant, recherché le tracé le plus probable de la "voie de circulation rapide" dans la Combe. Nous sommes toutefois certain qu'il y a des vestiges à trouver dans ce secteur, quelques tronçons de mur ou de chemin ayant attiré notre attention, mais nous n'avons pas eu le temps d'approfondir.

M. Aymard a déjà bien travaillé dans ce secteur, il y a encore bien des points à préciser, mais il ne fait aucun doute qu'il n'y a aucune difficulté majeure pour circuler depuis Morillon jusqu'aux Planches en Montagne. Il y aura par contre lieu de préciser comment on pouvait traverser le secteur des Planches pour passer facilement du sud de l'oppidum à l'est. Une étude détaillée des environs immédiats du village des Planches serait intéressante.

En conclusion de ce chapitre, on peut dire que la circulation rapide, depuis la Plaine de Syam, jusqu'au secteur des Planches en Montagne par l'ouest de l'oppidum avait été rendu possible grâce à quelques aménagements importants:

- passage de la Saine, à l'aval du confluent avec la Lemme,
- aménagement du secteur de la Billaude sous le rocher de la Baume,
- construction du Barrage-route dans le vallon permettant l'accès direct à Pont de la Chaux,
- passage de la Lemme à hauteur du Morillon.



#### IV - LA CIRCONVALLATION

(B.G. VII 74) "Les travaux (de contrevallation) achevés, César en suivant autant que le lui permit le terrain la ligne la plus favorable, fit sur quatorze milles de tour une fortification pareille à la précédente, mais inversement orientée contre les attaques du dehors, afin que même des forces très supérieures ne puissent, s'il lui arrivait d'avoir à s'éloigner, envelopper les postes de défense ou ne le contraignent à s'exposer dangereusement hors de son camp".

Ce texte de César nous amène à faire quelques remarques préliminaires :

- la circonvallation est pareille à la contrevallation, or nous avons vu que la contrevallation n'est pas constituée par une ligne continue autour de l'oppidum, la ligne est continue en zone de plaine, ou de vallée tranquille, ailleurs c'est une succession de postes fortifiés installés de préférence sur les points hauts. Il va en être certainement de même pour la circonvallation. Il faut absolument se détacher des planches qu'on nous montre quand il s'agit d'Alise Sainte Reine où l'on voit deux anneaux circulaires pratiquement continus, parce qu'en plaine le plus souvent, mais qui ne reposent sur pas grand chose de concret.
- les quatorze milles de tour concernent la première ligne de circonvallation décidée par César et qui avait en particulier pour objectif de faire en sorte que les 23 castella initiaux ne puissent être enveloppés séparément par l'armée de secours. On peut donc facilement imaginer que la première ligne de circonvallation va être une ligne enveloppant les différents castella de contrevallation.
- cette nouvelle ligne suit le tracé le plus favorable autant que le permet le terrain. Il faut donc s'attendre à des discontinuités entre plaines et vallons d'une part, et parties accidentées d'autre part. Il est probable également que l'établissement de cette ligne, comme plus tard la construction de défenses avancées, aura entraîné l'établissement de nouveaux postes fortifiés (castella) à l'ouest de ceux qui s'intègrent dans la ligne de contrevallation.

Notre objectif, au cours de cette campagne était de rechercher des vestiges qui nous permettraient de nous faire une première idée du tracé de la circonvallation. Nous avons démarré notre prospection au nord-ouest de Chatelneuf, à partir d'un mur signalé par Jacques Wartelle. Ce mur est signalé sur la carte au 1/25.000<sup>ème</sup> en tant que haie.

Nous rendant sur les lieux, après avoir constaté que la haie recouvrait bien un mur important, trop important pour justifier simplement le partage de la prairie, nous n'avons eu aucune difficulté à repérer sur la droite du chemin de terre, les vestiges du prolongement de ce mur, plus au moins parallèle au chemin sur une centaine de mètres, il reprend ensuite une direction sensiblement nord-est, en descendant vers la plaine du Vaudioux.

De l'endroit où le mur était parallèle au chemin de terre, il y a

une vue magnifique qui s'étend depuis la côte Poire, au nord, jusqu'à la citadelle de l'oppidum et le Rocher de la Baume, au sud. On voit également très bien le secteur du Bois des Chênes, au sud de Crans. On peut considérer que cet endroit constituait un poste stratégique pour les communications.

Dans la descente vers la route D 40, le mur de type double, avec circulation possible entre les deux parois, est relayé par un fossé important qui, au-delà de la route, plonge dans un thalweg étroit qui débouche sur la ligne droite de la route D 40 E qui mène au village du Vaudioux. Nous pensons que la route qui traverse la plaine en ligne droite pourrait être construite sur les vestiges de la ligne de circonvallation.

Nous n'avons pas repéré, ni cherché d'ailleurs, des vestiges dans la traversée du village, mais nous en avons repéré à la sortie du village, sur le chemin qui va au-delà du cimetière. Nous avons un moment pensé que la ligne devait se poursuivre très au nord et rejoindre le "mur Michel", au point coté 636, sur la RN 5. Nos recherches entre la pointe sud-est du Surmont et la RN 5 furent vaines et ce n'est qu'en suivant le "mur Michel" depuis son extrémité nord, en allant vers le sud que nous avons trouvé une solution.

Sur environ 500 mètres, le "mur Michel" est indiqué sur la carte comme "détail linéaire non identifié", au-delà le mur se continue en ceinturant par l'est la prairie en forme de fer de lance très allongé. Suivant le mur, en restant par facilité du côté de la prairie, à un moment plus de mur et cela juste à hauteur de l'endroit où une limite de parcelle sépare la prairie en deux parties bien distinctes. On subodore, le long de la limite, une très légère dénivelée. Ce qui est toutefois le plus curieux, c'est que cette limite rejoint la RN 5, juste à la pointe sud d'un secteur de très méchantes lésines couvertes de broussailles.

Cette pointe coïncide avec un semblant de petit col au niveau de la route, et on décèle dans les broussailles les vestiges d'une construction carrée qui mériterait d'être fouillée. Il pourrait bien y avoir un fossé parallèle à la RN 5, immédiatement à l'avant des lésines qui couvrent la partie comprise entre la route et la prairie, mais les broussailles sont tellement denses qu'il faudrait défricher pour s'en assurer.

A l'ouest de la RN 5, le terrain naturel constitue un agger formidable, nous pensons que la circonvallation ceinture le dôme qui domine la RN 5 à l'est et la plaine de Pillemoine à l'ouest. A la pointe nord de ce dôme, à l'ouest du chemin de terre, une ligne d'arbres semble matérialiser un point particulier qui serait à fouiller, car il pourrait bien s'agir d'un point fort de la circonvallation. On se trouve là au plus près de la colline du Surmont (environ 1000 m) vraisemblablement occupée par une partie de l'armée de secours gauloise.

Pour en terminer avec ce secteur nord-ouest de l'oppidum, signalons qu'en travers de "La Liège" un mur discontinu partant de l'extrémité nord du "mur Michel" peut se suivre jusqu'à la falaise qui domine la plaine de Syam. Nous avons suivi par ailleurs dans le bas, en bordure de la plaine, un mur plus un fossé qui, partant sensiblement des deux bandes





parallèles visibles sur photos (voir page de couverture), se continuent sur au moins un kilomètre. Nous attribuons ce dispositif à la circonvallation de la plaine. Il y aurait intérêt à examiner plus en détail la fermeture du dispositif au nord de La Liège. On a toutefois une ligne pratiquement continue depuis la plaine de Syam jusqu'au "mur J. Wartelle" au nord de Chatelneuf.

Revenons maintenant à ce mur pour essayer de suivre la circonvallation vers l'ouest ou le sud.

Beaucoup d'observations complémentaires seront à faire avant de pouvoir avancer des résultats précis pour le secteur ouest et sud de Chatelneuf, vu la topographie très tourmentée et la nécessité, à notre avis, de suivre les murs sur toute leur longueur. Nous avons tout de même fait suffisamment d'observations pour présenter quelques hypothèses qui permettront d'organiser le programme des recherches pour la campagne 1996.

Nous avons vu précédemment que nous avons un point de passage obligé pour la ligne de circonvallation, tout au moins celle de 14.000 pas, c'est le fameux BARRAGE-ROUTE qui ferme le vallon entre les massifs de "Sur les Bards" et "Les Crétets".

Entre notre point de départ, sur le mur Jacques Wartelle, et le Barrage-route, on est tenté de voir plusieurs lignes de défense; tout au long du siège la ligne de circonvallation a-t-elle été déplacée vers l'ouest, ou bien faut-il considérer ces nouvelles lignes comme défenses avancées ?

Si on veut respecter la longueur de 14.000 pas, il est difficile de s'éloigner théoriquement de plus d'un kilomètre de l'oppidum. On peut se poser la question de savoir si le tracé de la voie de circulation rapide ne correspond pas, dans ce secteur, à la ligne de circonvallation de 14.000 pas. S'il n'y correspond pas réellement, la ligne de 14.000 pas ne doit pas en être très éloignée à l'ouest, et grosso modo, si nous traçons une ligne droite entre le point coté 759 (extrémité ouest du mur Jacques Wartelle) et le Barrage-route, nous avons approximativement le tracé de la ligne de circonvallation.

Voyons maintenant les choses de plus près, comme pour la contrevallation, du fait de la topographie, il ne faut pas s'attendre à une ligne continue, sauf en zone de plaine.

- à l'ouest immédiat de Chatelneuf, la ligne droite théorique tangente le massif "Les Herses", or il est certain que ce massif a été occupé par les Romains ; dans un premier temps seuls quelques sommets ont été fortifiés comme le point 814, ceinturé presque totalement par un mur. Il est probable que le petit plateau, bordé de falaise au sud immédiat de la ferme "Le Chalet", a été occupé pour constituer un point fort de la ligne.

- au sud de Chatelneuf, la ligne droite théorique traverse le vallon du Lac du Fioget. Sur le terrain on trouve deux lignes de mur de part et d'autre de la ligne théorique. Un mur ceinture le vallon à son extrémité est, en dessous de la route actuelle de Chatelneuf à Pont de la Chau ; au sud, ce mur enveloppe la cote 805 en position très dominante sur le vallon. Un mur plus important barre le vallon à environ 500 mètres plus à l'ouest. Ce mur supporte actuellement un chemin bordé de végétation arbustive. Il se prolonge au nord par un petit thalweg formant fossé, qui remonte jusqu'aux premières maisons de Chatelneuf. Au sud, après la station de pompage, le chemin se poursuit en creux et va rejoindre le carrefour coté 786.

N'y aurait-il pas, dans le vallon, entre les murs que nous venons de signaler, place pour le camp d'une légion ? Sources et lac permettaient d'assurer le ravitaillement en eau.

- plus au sud, entre le vallon du Fioget et le Barrage-route, nous entrons à nouveau dans une zone topographiquement tourmentée. Comme par hasard, notre ligne théorique passe juste sur l'"Ancien poste romain" cote 851. Il ne fait donc guère de doute qu'il constituait un poste fortifié de la circonvallation. D'autres postes existaient entre celui-ci et le Barrage-route, il suffit de se promener dans le secteur pour voir que tous les sommets ont été plus ou moins aménagés.

Nous arrivons maintenant au coin sud-ouest de l'oppidum. Lors de l'étude du tracé de la voie rapide autour de l'oppi-



dum, nous avons signalé la découverte d'un ouvrage à l'est du hameau de Morillon qui pouvait faire partie de la ligne de circonvallation de 14.000 pas. Nous avons donc là, pour ce secteur avec le Barrage-route, deux points obligés qu'il s'agit de réunir. Mais, là encore, la topographie n'est pas simple, et il n'est pas question de définir une ligne continue.

Dans ce secteur, la protection immédiate contre des forces extérieures pouvait être assurée d'une part par la mise en eau du vallon à l'amont du Barrage-route, et d'autre part par le massif du Morillon lui-même qui se prolonge très à l'ouest, jusqu'au Pic de l'Aigle, le flanc sud du massif, plus accessible que le nord, étant protégé par un mur de défense.

## V - LES DEFENSES AVANCEES

Nous regroupons dans ce chapitre les défenses qui nous paraissent être au devant de la ligne de circonvallation. Il est probable que devant la configuration du terrain, les Romains aient été amenés à déplacer par endroits la ligne initiale vers l'ouest. De toute façon l'attente de l'armée de secours ayant été plus longue que prévue, et César n'aimant pas laisser ses légionnaires sans rien faire, on trouve des défenses avancées facilement justifiables militairement.

Ces défenses avancées se trouvent généralement dans des vallons par où l'armée de secours gauloise était susceptible d'arriver ou de se manifester. Il nous paraît donc intéressant de commencer par faire l'inventaire des différents accès possibles.

Du nord au sud, en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, on trouve :

- au nord, la route ancienne qui, par la forêt de Sapois mène directement à la Plaine de Syam et la route principale menant à Genève (actuellement la RN 5)
- au sud du Surmont, les plaines de Loulle, Pillemoine, Le Vaudioux traversées actuellement par la RD 255.
- au nord-ouest de Chatelneuf, plusieurs itinéraires permettent d'accéder au moins à Chatelneuf, sinon à l'oppidum, ce sont :
  - venant de Pillemoine, l'itinéraire suivi par la D 40.
  - venant de Pillemoine également, le chemin sur le plateau traversant les secteurs des "Pésières" et des "Sauges".
  - venant de Mont sur Monnet ou Saffloz, le vallon de la "Combe Noire" emprunté par la D 40.
- au sud de Chatelneuf, le vallon qui mène au Lac du Fioget.
- plus au sud encore, nous trouvons les itinéraires suivis actuellement soit par la route D 74 qui, venant de Chevrotaine, mène à Narlay, en passant près du lac du Vernois, soit par la route D 75, qui mène à Narlay, en passant près du lac d'Illay. De Narlay, deux possibilités peuvent s'envisager pour rejoindre l'oppidum :

- l'une par le vallon du Bataillard
- l'autre par le vallon de Panesière qui mène directement à Pont de la Chaux et au gué d'accès à l'oppidum.

- tout à fait au sud de l'oppidum, en sortant un peu de notre domaine d'étude initial, il faut signaler :

- la vie de la Serre, sur la rive gauche de La Lemme,
- la vie du Four, au centre du côté sud de l'oppidum.

Ces deux accès auraient très bien pu être empruntés par l'armée de secours en provenance de Bibracte. La voie normale passe par Chalon-sur-Saône et Lons-le-Saunier. Depuis Lons-le-Saunier deux routes étaient possibles, la plus directe, qui mène à Champagnole et qui a été certainement celle empruntée par l'armée de secours, mais une partie au moins de l'armée de secours aurait pu emprunter l'autre itinéraire par Clairvaux-les-lacs et le Grandvaux.

Au nord, nous n'avons pu, pour le moment, rien repérer au-delà de ce que nous considérons comme ligne de circonvallation, ligne qui n'est pas encore correctement fermée dans le secteur nord de la Liège : nous sommes là au plus près des secteurs qui ont été occupés par l'armée de secours, la zone sera à examiner plus en détail.

Dans la plaine de Pillemoine-Le Vaudioux, on remarque, entre les deux villages, un lieu-dit "Le Châtelet". Au sud-ouest de la butte "Le Châtelet", un petit ruisseau ayant son origine à une source un peu plus à l'ouest, se jette dans le ruisseau de Pillemoine. On pourrait imaginer une ligne de défense avancée entre la source et le Châtelet.

Il faut signaler également qu'une partie de la plaine pouvait être facilement inondée grâce à la construction d'un petit barrage de 3 à 4 mètres de hauteur au niveau du village du Vaudioux.

Au nord-ouest de Chatelneuf, nous avons repéré, sans avoir eu le temps d'approfondir, plusieurs ouvrages de défenses avancées :

- le sommet coté 782 est fortifié,
- 250 mètres à l'avant du mur que nous appellerons "Jacques Wartelle", et à partir duquel nous avons commencé nos investigations, il y a un deuxième mur sensiblement parallèle au précédent,
- partant de la D 40, au carrefour coté 759, où se trouve un petit menhir, le long du chemin de direction sensiblement sud-nord, il y a un mur très imposant dont on peut observer la coupe à 200 ou 300 mètres du carrefour, le mur ayant été percé pour permettre l'accès à une prairie. Nous avons suivi ce mur encore au-delà de cette percée et il nous a paru s'interrompre dans une zone de lésines ayant probablement servi de carrière,
- à l'ouest de la ferme "Le Chalet", barrant le vallon emprunté par la D 40, on peut voir un mur pas très important, et plus loin, légèrement à l'est de la ferme "La Marche dessus", on remarque dans le relief une imposante levée de terre barrant le vallon et traversée par la route, mais nous pensons qu'il doit s'agir d'une moraine frontale glaciaire.



A l'ouest de Chatelneuf se trouve le massif forestier des "Herses", très chahuté topographiquement, et renfermant des zones étendues de lésines. Nous avons déjà vu que plusieurs sommets à la bordure du massif ont été fortifiés dans le cadre de la ligne de circonvallation : nous pensons qu'il doit y avoir d'autres points fortifiés plus à l'intérieur du massif, mais il est difficile d'être plus précis pour le moment.

Le Vallon où se trouve le lac du Fioget mérite une attention particulière. Nous avons fait passer la ligne de circonvallation à l'est du lac. Nous sommes pratiquement convaincus qu'au cours du siège une deuxième ligne, plus à l'ouest a été établie dans ce secteur, plaçant le lac à l'intérieur des lignes. En effet, un mur très important barre le vallon à environ 250 mètres à l'ouest de la ferme du Fioget.

- un mur se développe tout le long de la bordure sud du massif des Herses, au-dessus de la route qui mène à la ferme ; nous n'avons pas eu le temps de le suivre jusqu'au bout et nous ne savons donc pas quel est son tracé en approchant de Chatelneuf.
- au sud de lac du Fioget nous avons été intrigués par la limite de parcelle qui traverse le massif forestier des Grands Bois avec une direction nettement différente de celle des limites voisines. Nous sommes allés voir et, sauf dans la partie centrale où une route forestière semble avoir été aménagée récemment, nous avons trouvé des vestiges de murs ou de fossés qui nous ont amené jusqu'à la route forestière de la grande plaine. Au-delà de cette route, un fossé bien marqué nous a entraînés dans le secteur "Sur les Agrailles" où, à un certain moment, devant les difficultés de passage, nous avons perdu le fil conducteur, puis nous avons retrouvé un mur qui nous a amené vers les ruines du Bataillard. Il faudra retourner dans ce secteur pour pouvoir cartographier ces murs, même approximativement.

Y a-t-il une ligne de défense qui, au nord du Fioget, passerait sensiblement entre le secteur "Les Herses" et le secteur "Les Boulachons" et rejoindrait directement les environs de la ferme "Le Chalet" ?

Le massif des Boulachons a-t-il été occupé ?

Nous ne savons pas pour le moment répondre à ces deux questions. Si nous les posons, c'est que nous aurions tendance à répondre positivement à la première et que pour la seconde nous sommes intrigués par l'allure du chemin qui depuis la ferme du Fioget va rejoindre la D 40 au point coté 706.

Tout au moins, sur le premier kilomètre (nous ne sommes pas allés plus loin) ce chemin est bordé sur son côté sud par une levée de terre ou de pierres très importante qui fait réellement penser à une recherche de protection.

Nous arrivons maintenant, plus au sud, au secteur de Narlay-Le Frasnois - La région des lacs.

Entre Chevrotaine et Narlay, la route D 74 longe, au nord, la dépression où se trouve le lac du Vernois. Au nord de la route, et sensiblement parallèle à elle, on trouve un mur de même type que les précédents, et que l'on peut suivre sur



environ un kilomètre et demi, jusqu'à la route forestière de la grande plaine. Juste à l'ouest du lac, au voisinage du point coté 751 sur la route, on peut voir sur environ 150 mètres au moins trois murs de direction sensiblement nord-sud. Entre deux de ces murs, au sud de la route, il y a une enceinte circulaire qui aurait pu être un parc à chevaux. Nous avons suivi le mur principal sur environ 200 mètres vers le sud, mais nous avons dû abandonner vu qu'il devenait difficile de progresser dans les broussailles, et que nous trouvions à ce moment-là que ces murs nous entraînaient un peu loin de l'oppidum.

Vu les découvertes faites depuis, dans la région des lacs, nous pensons qu'il ne faut pas négliger ce secteur, et qu'il faudra poursuivre la reconnaissance du mur à partir de l'endroit où nous l'avons abandonnée. Au-delà de la R.F. de la grande plaine, le mur ouest-est se poursuit enveloppant le massif "Sur les Agrailles", et se dirigeant vers "Bataillard". Nous ne l'avons pas suivi dans sa totalité dans ce secteur.

Pour le secteur proprement dit des lacs (Narlay, Maclu, llay), au cours d'une promenade, nous avons remarqué des choses très intéressantes dans le secteur "Sur les Bornes", entre lac de Narlay et lac d'llay. Ce secteur mérite d'être prospecté, nous ne serions pas surpris qu'un camp romain ait été installé au lieu-dit "Sur les Bornes".

Examinons pour terminer la zone au sud ou sud-ouest de l'oppidum. M. Aymard, un après-midi d'août, eût la bonne idée de nous entraîner dans le secteur de la Vie du Four pour nous montrer en particulier un mur supposé de circonvallation, de part et d'autre de cette Vie du Four, mur qui, en certains endroits, paraît bien doublé d'un fossé.

N'ayant à l'époque rien mis en évidence comme circonvallation de part et d'autre du "Barrage à poissons" (nous n'avons pas encore imaginé que ça pouvait être une route) et toute la zone au sud-ouest de l'oppidum étant topographiquement très chahutée, tenant la supposée circonvallation à la Vie du Four, nous avons pensé qu'en la suivant vers l'ouest nous avions le fil conducteur qui nous ramènerait vers le fameux "barrage".



Les choses commencèrent assez bien, mais le mur ne nous a pas du tout conduit là où M. Aymard avait pu l'imaginer. Le mur, parfaitement continu, et très bien placé par rapport à la ligne de crête, est là aussi utilisé comme limite de parcelle forestière, et, à ce titre, figure sur la carte au 1/25.000<sup>m</sup>.

En bordure ouest du bois de Combe Noire, avant d'arriver aux gorges de La Lemme, le tracé du mur s'incurve notablement vers le sud et le mur s'arrête en haut d'une falaise, à environ 50 mètres au-dessus de la N5, et une centaine de mètres au-dessus du lit de la rivière. Nous sommes à cet endroit à environ 200 mètres à l'aval du Moulin des Truites Bleues, et juste à l'aplomb des vestiges en fond de vallée d'un vieux moulin. Aucun vestige de fortification n'apparaît dans la gorge elle-même, ce qui n'est pas surprenant, étant donné les pentes abruptes des deux flancs.



Il nous fallait donc maintenant retrouver notre fil en face rive gauche. Ce ne fût pas facile. Nous étions sur le point d'abandonner, après plus de deux heures d'efforts sans succès, lorsque, poussant un peu plus au sud en vue de nous positionner par rapport au Moulin des Truites Bleues, nous tombions enfin sur un mur noyé dans les broussailles. Nous l'avons suivi alors, en direction de La Lemme, et nous sommes arrivés sur une plate-forme circulaire où débouche la passerelle des Truites Bleues qui enjambe la cascade. Cette plate-forme est à 50 % taillée dans le roc. Il semble vraisemblable qu'une tour avait été édiflée à cet endroit, qui se trouve à vol d'oiseau à une centaine de mètres à peine du Pont Romain qui franchit La Lemme un peu plus en amont. Reprenant ensuite le suivi du mur vers l'ouest, nous arrivions à la Vie de la Serre, à 20 mètres à peine de l'endroit où nous avons garé la voiture au début de l'après-midi. Au-delà de la Vie de la Serre le mur bute sur une falaise.

Deux sorties supplémentaires furent nécessaires pour mettre en évidence :

- qu'au-delà de la falaise, le mur se prolongeait dans le Bois des Assiettes, jusqu'à la route forestière provenant des Chauvettes de Bise.

- que ce premier mur était couvert par un deuxième plus au sud, qui semble également s'arrêter à la même route forestière à l'ouest. Il faudra par contre vérifier jusqu'où ce mur se prolonge en direction de La Lemme.
- qu'il existe enfin un troisième mur, apparemment doublé d'un fossé en bien des endroits, que nous avons pu suivre jusqu'à la route forestière du Pontet. Pour ce mur également, il faudra préciser son prolongement en direction de La Lemme.

Il n'est pas difficile d'imaginer que cet ensemble de murs protégeait :

- essentiellement l'accès vers l'oppidum par la Vie de la Serre.
- éventuellement la possibilité d'utilisation du Pont Romain pour passer facilement d'une rive à l'autre de La Lemme, sans être obligé de descendre jusqu'au Morillon.

Nous avons bien conscience que tout cela nous entraînait assez loin de l'épicentre de l'oppidum, mais cela nous paraissait aussi parfaitement justifié sur le plan militaire, d'autant plus que nous commençons à prendre conscience que l'armée de secours, ou tout au moins une partie, pouvait très bien arriver par le sud de l'oppidum. Il nous est apparu également, à ce moment là, que le Pic de l'Aigle aurait bien pu être un excellent poste d'observation dans l'attente de l'armée de secours.

Du côté du Bois des Assiettes, sans avoir beaucoup cherché il est vrai, nous n'avons repéré aucun indice de fortifications remontant vers le nord. Nous décidâmes alors de remonter, à partir de Morillon, la vallée de la rivière "Le Dombief", en espérant recouper un mur ou un fossé. "Le Dombief" coule dans une vallée très encaissée, nous empruntâmes la route forestière qui monte sur le flanc sud de l'éperon. Par cette route nous avons rejoint la route goudronnée qui, venant du Cernois, va à Chaux du Dombief. N'ayant rien vu jusque là, nous avons poursuivi vers l'ouest et 300 ou 400 mètres plus loin, la pente découverte sur la droite de la route a attiré notre attention.

Montant la pente, et pénétrant dans le bois, nous n'avons pas fait une vingtaine de mètres dans le bois que nous trouvions un mur qui n'avait pas du tout la direction que nous recherchions a priori. Nous l'avons suivi tout d'abord en revenant vers l'est, et c'est ainsi que, de proche en proche, nous sommes arrivés jusqu'au gué de La Lemme au Morillon. Ce mur coupe, puis suit un bon moment, la route goudronnée du Cernois à Chaux du Dombief. Près du point le plus élevé de la route un mur part en direction du nord-ouest, plus ou moins perpendiculairement au précédent. Nous avons essayé de le suivre, mais nous l'avons perdu rapidement, le terrain étant très difficile. Ce qui est tout de même curieux, c'est que cette amorce de mur fait face à l'amorce de mur que nous avons repéré sur le flanc nord de l'éperon, à hauteur de l'extrémité orientale du Lac du Petit Maclu (encore un secteur à préciser).

Revenant à notre point de départ, nous avons alors suivi le mur vers le sud-ouest, et, en deux sorties, nous avons pu



vérifier que ce mur se poursuivait jusqu'à la cluse de Chaux du Dombief protégeant ainsi l'observatoire du Pic de l'Aigle sur son flanc sud par où il pouvait être le plus vulnérable.

Le flanc nord de l'éperon du Pic de l'Aigle est protégé naturellement par la falaise qui domine les lacs.

Le long de la crête de l'éperon, il semble assez facile de circuler entre le Pic de l'Aigle et Morillon.

### CONCLUSION PROVISOIRE

(Suite à quelques observations complémentaires en avril 1996)

Vu l'importance des vestiges relevés et vu leur positionnement, nous serions portés à croire que, dans le secteur ouest de l'oppidum, il y a en fait plusieurs lignes de circonvallation :

- celle de 14.000 pas, décidée par César dès qu'il eût appris que la cavalerie de Vercingétorix avait quitté l'oppidum pour aller lever une armée de secours, doit envelopper au plus près les "castella" de contrevallation. Partant du mur Michel Wartelle, à l'ouest du Bois de la Liège, elle passerait à l'ouest de la N5, à hauteur du carrefour qui mène au village du Vaudioux. Elle suivrait sensiblement la route jusqu'aux environs de la Billaude du Haut où elle s'infléchit direction ouest pour aller rejoindre le grand fossé de la Fougemaillé.

A hauteur de Chatelneuf on peut se poser la question de savoir si la toute première ligne de circonvallation n'est pas en liaison étroite avec le mur très continu qui flanque à l'ouest le massif du Rocher de la Baume, relayé ensuite au sud par la cote 851 (ancien poste romain) et le "Barrage-route".

- une deuxième ligne, décalée de l'ordre de 500 mètres vers l'ouest, se met en évidence entre le village du Vaudioux et le vallon du Fioget, pour se raccorder ensuite à la ligne précédente, à l'ancien poste romain et au barrage-route.



- on devine enfin une troisième ligne, très avancée vers l'ouest, qui semble avoir pour objectif de placer les différents lacs à l'intérieur du dispositif des défenses romaines. Il ne s'agit plus de la ligne de 14.000 pas, mais de défenses avancées en parfait accord avec le discours de Critognatos (B.G. VII-77).

Tout cela n'est qu'une première esquisse qui devrait servir de guide pour la poursuite des recherches. Nous considérons cette note comme un document de travail susceptible de faciliter la tâche de ceux qui voudraient bien venir nous aider l'été prochain, à le préciser et le compléter.

Jacques Berger  
en collaboration avec M. Wartelle

### Dernière minute

Les dernières investigations faites ce printemps montrent de manière irréfutable qu'il y a bien une première ligne de circonvallation qui entoure au plus près les postes fortifiés (castella)

Cette circonvallation qui se développe, conformément aux dires de César, sur une largeur moyenne d'environ 150 mètres, s'appuie sur les murs que nous avons classés en deuxième catégorie dans la note ci-dessus, c'est à dire «murs qui ceinturent les postes fortifiés». Nous venons de mettre en évidence, à l'ouest du massif de la Liège que le mur «Michel Wartelle» est doublé sur toute sa longueur, soit par un deuxième mur, soit par un fossé.

La photo ci dessus montre le fossé en question (fond plat, parois verticales) dans le secteur de la Billaude du Haut. Se reporter également à la carte hors-texte.